

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

22 MAI 2026

Table des matières

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	1
22 MAI 2026	1
I. ELEMENTS REGLEMENTAIRES ET A VOTER	1
A. DESIGNATION DES SCRUTATEURS	1
B. DESIGNATION DU·DE LA PRESIDENT·E ET DU·DE LA SECRETAIRE DE SEANCE	1
C. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2025	1
D. RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2025	2
E. UNE PENSE PARTICULIERE POUR ROBERT HAMPARTZOUMIAN	3
F. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (EXERCICE 2025)	3
G. RAPPORT FINANCIER 2025 ET APPROBATION DES COMPTES	21
H. COMPTE DE RESULTAT 2025	29
I. AFFECTATION DU RESULTAT 2025	37
J. QUITUS DONNER A LA PRESIDENTE ET A LA TRESORIERE	37
K. MONTANT DES ADHESIONS 2026-2027	37
L. QUESTIONNEMENT GENERAL SUR LES TARIFS	37
1. MONTANT DES COTISATIONS AUX ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES (ACTIVITES REGULIERES) 2026-2027	37
2. MONTANT DES TARIFS ALSH DES 3 FONTAINES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2026-2027	37
3. MONTANT DES TARIFS ALSH 12-17 (POUR LES SORTIES « TYPE ») POUR LA RENTREE 2026-2027	38
M. BUDGET PREVISIONNEL 2026	38
N. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	40
O. AGREMENT DES MEMBRES ASSOCIES	41
II. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MJC POUR L'ANNEE 2025	42
P. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS VILLE/CCAS/MJC : DES QUESTIONNEMENTS ET DES INQUIETUDES SUR L'APRES 31/12/2026	42
Q. LES DECISIONS MARQUANTES PRISES PAR LE CA EN 2025 (EN DEHORS DES DECISIONS HABITUELLES)	44

Participants : Voir liste d'émargement

80 votant·es présent·es ou représenté·es

I. ELEMENTS REGLEMENTAIRES ET A VOTER

A. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs, en assemblée générale, sont des personnes chargées du bon déroulement et du dépouillement d'un scrutin.



B. DESIGNATION DU·DE LA PRESIDENT·E ET DU·DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

Marie-Anne TRAVEAUX, Présidente de la MJC jusqu'à ce jour est Présidente de séance. La secrétaire de séance est....

C. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2025

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2025 est disponible sur le site internet à la page :

Vote POUR à l'unanimité des présent-es ou représenté-es

D. RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2025

Durant l'année 2025, la MJC a continué à être reconnue pour la qualité de son travail, notamment pour son projet enfance/jeunesse, sa filière éducative 3-25 ans et ses actions culturelles ; cette année a permis de poursuivre et de renforcer le travail en réseau (avec les acteurs locaux, l'Union des MJC, l'AD 38...) et en lien étroit avec des partenaires institutionnels : CAPV, Département, Etat (services déconcentrés), CAF, la Ville et son CCAS.

L'équipe de salarié-es et bénévoles a encore cette année été particulièrement investie et exemplaire dans son engagement pour porter et mener à bien les missions de la MJC.

La nouveauté 2025 est le retour aux actions de réflexion citoyenne et sociétale : les soirées-débats. L'enjeu était avant tout de revenir au cœur de métier des MJC et de renforcer les actions d'éducation populaire en dehors des projets enfance et jeunesse ; en outre, le budget ne permettant pas de maintenir la programmation culturelle à la hauteur des années antérieures, se positionner sur ce projet « Culture et citoyenneté » a permis de contribuer à proposer une offre variée et utile sur le territoire mais avec un budget plus modéré. La programmation de ces soirées a été définie par un groupe de réflexion (seize personnes : adhérents et habitants rivois et bassin de vie). Quatre soirées débats ont été organisées avec l'idée de travailler des thèmes sur lesquels les participants pouvaient avoir un pouvoir d'agir (individuel et collectif) : alimentation, inceste et violence sexuelles sur mineurs, bénévolat associatif, fake news. La formation de trois salarié-es aux techniques d'animation et d'intelligence collective a permis d'être mieux outillé pour ces soirées.

La MJC a œuvré durant 2025, sous la coordination de la CAPV, à concrétiser le projet et la convention « BAFA en Pays Voironnais » réussissant à mobiliser 16 communes sur 31 pour pérenniser les actions de formation BAFA impulsées et menées initialement par la MJC de Rives et son partenaire AEJ de Crossey.

En 2025, la MJC a poursuivi ses actions dans la logique d'inclusivité, en accueillant notamment des enfants porteurs de handicap au sein des Accueils de Loisirs qu'elle gère et au sein de ses activités socio-éducatives ; un principe participant du bien-être et du bien vivre (axe prioritaire du projet associatif). Nous devons nous améliorer sur notre communication à ce sujet.

Malgré la belle dynamique, 2025 a, comme les années précédentes et encore plus, été une année sous le thème de la recherche de solutions de financement ; après plusieurs exercices comptables déficitaires, les finances ont constitué le sujet central de chaque instance : lors des CA, lors de l'AG, lors des COPIL avec la Ville, lors des bureaux ; un poids au quotidien pour les administrateurs et les administratrices, les salarié-es et bénévoles porteurs et porteuses de projet quand on a déjà investi et cherché toutes les solutions mobilisables (subventions, autofinancements, dons...) : grand bravo à tous pour les recherches, identifications et obtentions de subventions diverses dans les champs qui nous concernent et pour les actions d'autofinancement.

Le travail sur le projet de la MJC et le modèle socio-économique, impulsé suite à la formation de la directrice (Certificat de spécialisation Innovations sociales - économie sociale et solidaire - Parcours Education populaire) a pu être mené en partie lors de réunions de bureau, lors de CA mais surtout lors de la journée de réflexion du 12 avril ; une occasion d'utiliser l'outil du FONJEP : le kit JEP Ambitions.

Nous avons eu la volonté en 2025 de remettre au centre des réflexions, la question du projet de l'association et de replacer les finances à l'échelle d'une réflexion, certes nécessaire, mais « seulement » au service du projet. Mais les équipes ont été trop vite rattrapées par les problématiques financières ; ces enjeux ont continué à prendre le pas et être au centre des préoccupations.

2025 a nourri encore davantage les inquiétudes des salarié-es pour leurs conditions de travail pointant lors des CA et dans un courrier au CA, le fait qu'ils et elles n'avaient pas les moyens financiers pour mener à bien les missions de la MJC et répondre aux objectifs de la convention d'objectifs et de moyens. Ils et elles s'inquiétaient pour la MJC, pour le public, et pour leurs emplois. Cette montée d'anxiété s'est traduite au final par un mouvement de grève le mercredi 19 novembre. A la connaissance des dirigeants actuels, il s'agit d'une situation inédite à la MJC.

La qualité du dialogue social dans le cadre du Comité économique et social n'a jamais été questionnée et les réflexions employeurs/salariés, ont été murement échangées dans cet espace paritaire qu'est le CSE.

La fin d'année 2025 a été très difficile à vivre et douloureuse pour les salarié-es et les bénévoles du conseil d'administration.

Le COPIL Ville/MJC/CCAS du 20 novembre n'a pas permis de trouver de solution de financement supplémentaire comme espéré par la MJC.

Le conseil d'administration a dû prendre la difficile décision le 15 décembre de restructurer la MJC en prévoyant des licenciements économiques avec comme actions pressenties : la suppression du poste de responsable enfance-jeunesse et la réduction du temps de travail au sein du pôle administratif. L'objectif serait alors de revenir à un volume d'ETP des permanents à la hauteur de l'année 2019. Le travail de réflexion et de concertation en CSE a été lancé début 2026 pour une mise en œuvre rapide. Il s'agit dans cette réflexion de voir comment alors retravailler le périmètre de l'action de la MJC car il ne sera pas possible de faire autant et aussi bien avec des salarié-es en moins.

Enfin, le travail débuté fin 2025 sur le prévisionnel 2026 oblige à présenter un budget déficitaire car d'autres charges se rajoutent (par exemple la baisse de l'âge d'accès au BAFA nous conduisant à en embaucher plus mais avec une réglementation de l'embauche des CEE mineurs contraignante : les licenciements économiques ne sont qu'une partie de réponse à la situation.

Cette fin d'année pessimiste n'occulte pas toutes les actions de la MJC dont vous retrouverez le détail dans le rapport d'activité.

La MJC reste une association dynamique et porteuse pour le territoire. Tout l'enjeu est, pour l'année à venir, de traverser cette épreuve en lien et avec le soutien de ses partenaires, pour rebondir comme elle a toujours su le faire.

Le Conseil d'Administration de la MJC

Vote POUR à l'unanimité des présent-es ou représenté-es

E. UNE PENSE PARTICULIERE POUR ROBERT HAMPARTZOUMIAN

Le Conseil d'Administration, l'équipe de bénévoles et de salariées de la MJC ont une pensée toute particulière pour Robert Hampartzoumian qui nous a quitté le 15 avril 2026. Robert a été un bénévole très investi au sein de la MJC, notamment pour animer les ateliers de bridge.

Toutes nos pensées vont pour lui et pour son épouse Maryvonne.

F. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (EXERCICE 2025)

MJC RIVES – MAISON POUR TOUS

Parc de l'Orgère
38140 RIVES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2025



04 76 27 80 01 | contact@izeha.fr | izeha.fr | 52, rue Aimé Bouchayer - 38170 Seyssinet Pariset

Siret 38228973400040 / APE 6920Z / Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région Auvergne Rhône-Alpes et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

MJC RIVES – MAISON POUR TOUS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 01.01.25 AU 31.12.25

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

1. Opinion sur les comptes annuels
2. Fondement de l'opinion
3. Justification des appréciations
4. Vérifications spécifiques
5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

COMPTES ANNUELS

- bilan actif
- bilan passif
- compte de résultat de l'exercice
- annexe



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS



MJC RIVES
Parc de l'Orgère
38140 RIVES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Mesdames, Messieurs les adhérents,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC RIVES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes



III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les règles et les principes comptables suivis par l'association, sur les principaux postes du bilan, et visés au paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'Annexe, ont bien un caractère approprié et ont été correctement appliqués.
- Les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et la présentation d'ensemble de ces comptes, sont conformes aux dits principes comptables, et nos travaux ont consisté à :
 - Apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
 - Revoir les calculs effectués par l'association,
 - Comparer les estimations précédentes avec les réalisations effectives,
 - Examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Conseil d'Administration dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne



comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention



comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset

Le 13 mai 2026

IZÉHA SAS

Commissaire aux Comptes



Eric TRAORE

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	7 703.85	7 703.85		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Conces., brevets, licences, logiciels, droits et val. Similaires	7 703.85	7 703.85		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 153.62	51 937.99	24 215.63	31 008.79
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	76 153.62	51 937.99	24 215.63	31 008.79
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total Actif immobilisé (1)	83 547.47	59 641.84	24 215.63	31 008.79
Stocks et en-cours				
Créances d'exploitation	70 482.40		70 482.40	70 008.96
Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 644.68		34 644.68	23 920.65
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	35 658.72		35 658.72	46 088.31
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	200 183.53		200 183.53	200 449.85
Charges constatées d'avance				
Total Actif circulant (2)	270 486.93		270 486.93	270 458.81
Frais d'émission des emprunts (3)				
Primes de remboursement des emprunts (4)				
Ecart de conversion Actif (5)				
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	354 434.40	59 641.84	294 702.56	301 467.60

Comptes aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	116 473.23	130 220.97
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 935.88	-13 568.74
Situation nette (1)	108 537.35	116 652.23
AUTRES FONDS		
Subventions d'investissement	10 975.46	14 495.46
Provisions réglementées	9 947.55	9 947.55
Total Autres fonds (2)	20 923.01	24 443.01
Total fonds propres (1+2)	129 460.36	141 095.24
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 000.00	11 406.75
Total fonds reportés et dédiés (3)	3 000.00	11 406.75
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	47 727.02	39 394.12
Total provision (4)	47 727.02	39 394.12
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes d'exploitation		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 172.14	6 840.19
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 981.04	35 168.02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 690.00	2 804.50
Produits constatés d'avance	69 672.00	64 758.78
Total dettes (5)	114 515.18	109 571.49
Ecart de conversion Passif (6)		
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5+6)	294 702.56	301 467.60

CECA
Commissaire
aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	13 519.00	12 095.00
Ventes de biens	7 326.25	5 009.04
Ventes de prestations de service	280 285.71	272 296.61
<i>Ventes de biens et services</i>	287 611.90	277 305.65
Concours publics et subventions d'exploitation	236 751.36	237 313.63
Versemt. des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 038.20	835.00
Dons manuels	1 038.20	835.00
Contributions financières		
<i>Produits de tiers financeurs</i>	237 789.56	238 148.63
Reprises /amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		16 513.17
Utilisations des fonds dédiés	8 406.75	1 100.00
Autres produits	488.48	1 083.17
Total des produits d'exploitation (1)	547 815.75	546 245.62
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 409.26	3 439.81
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	157 637.27	152 726.38
Impôts, taxes et versements assimilés	5 768.31	6 125.71
Salaires et traitements	307 981.38	309 687.45
Charges sociales	67 832.41	76 198.41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 028.36	10 589.55
Dotations aux provisions	8 332.90	4 279.91
Reports en fonds dédiés		8 406.75
Autres charges	4 256.23	5 072.33
Total des charges d'exploitation (2)	565 246.12	576 526.30
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	-17 430.37	-30 280.68

IZÉHA
Commissaire
aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 170.15	2 417.74
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (3)	3 170.15	2 4717.74
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (4)		
RESULTAT FINANCIER (3-4)	3 170.15	2 417.74
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	9 259.42	10 790.07
Sur opérations en capital		3 904.05
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (5)	9 259.42	14 694.12
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 935.08	578.92
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (6)	2 935.08	578.92
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)	6 324.34	14 115.20
Participation des salariés aux résultats (7)		
Impôts sur les bénéfices (8)		
Total des produits (1 + 3 + 5)	560 245.32	563 357.48
Total des charges (2 + 4 + 6 + 7 + 8)	568 181.20	577 105.22
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 935.88	-13 747.74

IZÉHA
Commissaire
aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

• Description de l'objet social :

La M.J.C. de RIVES a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux.

Elle se réfère aux valeurs de l'éducation populaire et ainsi elle est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.

Elle propose des services et des activités accessibles à tous les rivois mais aussi aux habitants du bassin de vie voire du Pays Voironnais. Elle met en œuvre les partenariats développant sa contribution au développement de la vie locale.

• Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Par convention avec la ville de Rives et le CCAS la MJC gère l'accueil de loisirs sans hébergement des enfants de 3 à 11 ans et de 12 à 17 ans. Elle assure une cohérence éducative de 3 à 25 ans en accompagnant les projets des jeunes de 18 à 25 ans. Elle propose des séjours pendant les vacances scolaires.

Pour satisfaire la demande de ses adhérents, elle propose des activités de loisirs hebdomadaires pour tous les âges que ce soit des activités sportives, culturelles, de bien-être, de forme, d'éveil.

En outre, la MJC développe une programmation culturelle en cohérence avec celle de la ville de Rives.

• Description des moyens mis en œuvre :

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses missions la MJC emploie du personnel en CDI à temps plein ou temps partiel :

- Une directrice, responsable du personnel
- 2 salariées dans le domaine administratif
- 4 animateurs socio-culturels dont un responsable du pôle animation Enfance-Jeunesse et une directrice de l'accueil de loisirs Enfance.
- 2 Alternants en accueil de loisir Enfance.
- 4 Techniciens d'activité

La MJC utilise des locaux mis à disposition gratuitement par la ville de Rives : les bureaux, le centre de Loisirs des Trois Fontaines, le Foyer Jeunes, les salles d'activités.

La MJC sollicite toutes les subventions auxquelles elle est éligible : ville, Pays Voironnais, Département, Région, Etat, CAF.

La MJC veille également à développer des actions d'autofinancements.



ANNEXES

Dans le respect du règlement ANC 2018-06.

1. Règles et méthodes comptables

a. Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-I à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b. Permanence ou changement de méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. Complément d'informations relatif au bilan

a. Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 704		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 919		3 235
TOTAL GENERAL	80 623		3 235

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice
	Poste à poste	Cessions	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			7 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			76 154
TOTAL GENERAL			83 858

b. Etat des amortissements

Situations et mouvement de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 704			7 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 910	17 982	7 954	51 938
TOTAL GENERAL	49 614	17 982	7 954	59 642

c. Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions montant utilisés	Diminutions montant non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	9 947				9 947
TOTAL	9 947				9 947

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions montant utilisés	Diminutions montant non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligation similaire	39 395	8 333			47 728
Gros entretien et grandes révisions	0				0
TOTAL	39 395	8 333			47 728
TOTAL GENERAL	49 342	8 333			57 675
Dont dotations et reprises d'exploitation					

d. Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	34 824	34 824	
Débiteurs divers	31 068	31 068	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	65 892	65 892	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 351	13 351		
Dettes fiscales et sociales	25 390	25 390		
Autres dettes	1 869	1 869		
Produits constatés d'avance	69 672	69 672		
TOTAL	110 283	110 283		

IZÉHA
Commissaire
aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

e. Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	130 220.97	-13 747.74			116 473.23
Excédent ou déficit de l'exercice	-13 747.74	-13 747.74		-7 935.88	-7 935.88
Situation nette	116 473.23			-7 985.88	108 487.35
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	14 495.46			-3 520	10 975.46
Provisions réglementées	9 947.55				9 947.55
TOTAL	140 916.24			-17 628.99	129 410.36

f. Variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	11 406.75		8 406.75			3 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	11 406.75		8 406.75			3 000	



g. Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

h. Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour valeur nominale.

i. Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

j. Détails des subventions reçues

• Mairie de Rives	sub. de fonctionnement	170 000.00€
• Mairie de Rives	sub. Exception. Corso	250.00€
• CCAS de Rives	sub. de fonctionnement	30 000.00€
• Département de l'Isère	sub. de fonctionnement Culture	5 500.00€
• Département de l'Isère	sub. de fonctionnement Lez'Arts de rue	1 500.00€
• Département de l'Isère	sub. de fonctionnement Bien vieillir.	2 000.00€
• CAF de l'Isère	Sub. de fonctionnement PS Jeunes	10 545.36€
• Etat Fonjep	sub. de fonctionnement	7 107.00€
• Pays Voironnais	sub. de fonctionnement Lez'Arts de rue	4 466.00€
• Etat Drajes	sub. de fonctionnement Colo.	4 000.00€
• Etat FDVA	sub. de fonctionnement	2 500.00€

k. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	31 068
TOTAL	31 068

IZÉHA
Commissaire
aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

l. Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	25 390
TOTAL	25 390

m. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	
Produits d'exploitation	69 672
TOTAL	69 672

3 Engagements financiers et autres informations

a. Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Il a été conforté sur l'exercice une provision pour départ à la retraite concernant les salariés permanents.





Association MJC RIVES

Présentation de vos principaux indicateurs financiers



Association MJC RIVES

Page 1

Entretien du 21/05/2022

Association MJC RIVES



Le Bilan de votre Année
2025

Analyse de votre activité

Page 2

Entretien du 21/05/2022

Ressources associatives

	2025	2024	Evolution
Concours publics et subv. d'exploitation	236 751 €	237 314 €	-0,2% →
Cotisations des adhérents	13 519 €	12 095 €	+11,8% 🏆
Dons, Mécénats, Legs	1 038 €	835 €	+24,3% 🏆
Utilisations des fonds dédiés	8 407 €	1 100 €	🏆
Total des ressources	259 715 €	251 344 €	+3,3% 😊

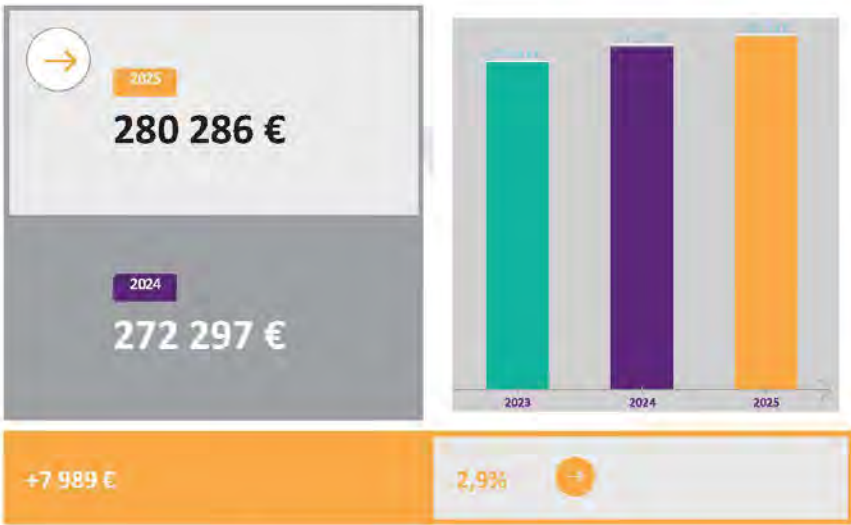
La subvention de la ville est de 170 750 euros sur l'ensemble des subventions

Page 3

Entretien du 21/05/2023

Prestations vendues

Prestations versées par les familles et prestations de la CAF et produits annexes



Page 4

Entretien du 21/05/2023

- Activité globale

	2025	2024	Evolution
Ressources associatives	259 715 €	251 344 €	+3,3% 😊
Ventes de marchandises	7 326 €	5 009 €	+46,3% 🏆
Prestations vendues	280 286 €	272 297 €	+2,9% ➡
Activité globale	547 327 €	528 650 €	+3,5% 😊
Contributions volontaires	89 616 €	62 777 €	+42,8% 🏆
Emplois contributions volontaires	89 616 €	62 777 €	+42,8% 🏆

Contributions volontaires = bénévolat

Page 5

Entretien du 21/05/2022

- Charges de fonctionnement

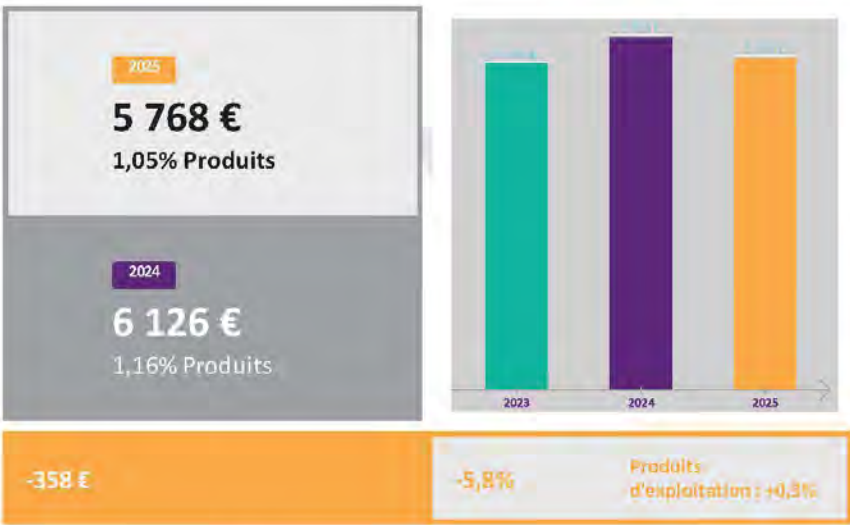
Achats de prestations, matériels
d'activités, alimentation, frais de séjours,
transports, honoraires, etc

Page 6

Entretien du 21/05/2022

• Impôts et taxes

Taxe sur la formation porofessionnelle



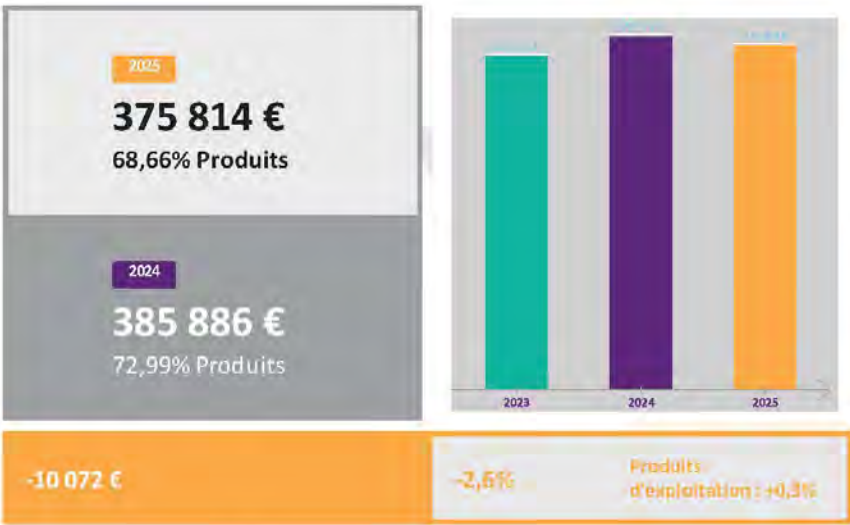
Page 7

Entretien du 21/05/2023

• Charges de personnel

Salaires et charges sociales

Remboursement charge de personnel
9 002€ en 2025 (en moins de la masse
salariale),
IJSS
ASP aides apprentissage
Uniformation



Page 8

Entretien du 21/05/2023

• Transfert de charges

IJSS
ASP aides apprentissage
Uniformation



Page 9

Entretien du 21/05/2023

• Résultat d'exploitation



Page 10

Entretien du 21/05/2023

- Résultat exceptionnel

Régularisation CAF et MSA
Régularisation participations familles
Subventions d'investissement



Page 11

Entretien du 21/05/2023

- Résultat de l'exercice



Page 12

Entretien du 21/05/2023

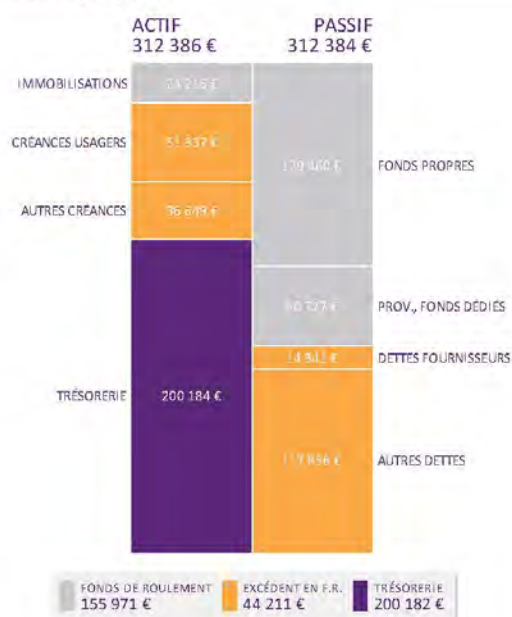
Votre Bilan

au 31/12/2025

Page 13

Entretien du 21/05/2022

• Bilan au 31/12/2025



Page 14

Entretien du 21/05/2022

• Bilan au 31/12/2024



* Notre rôle

Le commissaire aux comptes intervient dans le cadre d'une mission légale. Cette mission réglementée et d'intérêt général, est orientée vers les utilisateurs de l'information financière (adhérents, membres élus, financeurs, salariés, banquiers...) qui ont à apprécier la situation financière de l'Association et qui, pour cela doivent pouvoir se fier à ses documents comptables et financiers.

L'intervention du commissaire aux comptes confère à la fois de la sécurité et de la valeur ajoutée :

- en termes de qualité de l'information financière,
- en termes de sécurisation des relations avec les partenaires,
- en terme de démarche de progrès avec notamment la prévention des difficultés,
- en terme de sérénité avec la mise en place de procédures internes permettant une meilleure appréhension de la séparation des fonctions au sein de l'Association.

Page 15

Document de la MJC RIVES

* Notre opinion

Nous certifions que les comptes annuels qui vous ont été présentés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Page 16

Document de la MJC RIVES



izéha
« Notre philosophie :
La réussite de votre projet ! »

H. COMPTE DE RESULTAT 2025

Une lecture par secteur : un outil de compréhension de la ventilation des dépenses et des recettes de l'année.



Jusqu'à avant 2025, la lecture et l'analyse des coûts et des recettes par secteur était permise grâce à une comptabilité analytique permettant d'identifier les charges et produits pour 5 secteurs :

- ➔ Enfance
- ➔ Jeunesse
- ➔ Culture et événementiel
- ➔ Activités socio-éducatives
- ➔ Frais de fonctionnement

La nouvelle convention d'objectifs et de moyens rédigée de manière à répondre aux besoins de la ville, a imposé à la MJC la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique à compter de janvier 2025. Pour ce faire le travail a été conséquent pour les équipes tant sur les aspects comptables purs (codification) et que sur les aspects « construction de budget prévisionnel » et suivi des dépenses et recettes au quotidien.

Pour combiner les exigences de la ville et celles de la CAF qui ne coïncidaient alors plus, la comptabilité analytique 2025 amène à considérer les sous-secteurs suivants :

- ➔ ALSH enfance
 - ALSH enfance EXTRA (hors séjours)
 - ALSH enfance PERISCO
- ➔ ALSH ados (hors séjours)
- ➔ Séjours (enfance et jeunesse)
 - Séjours enfance
 - Séjours jeunesse
- ➔ BAFA
- ➔ Activités socio-éducatives
- ➔ Culture et événementiel
- ➔ Frais de structure : les frais généraux de fonctionnement dont il faut avoir conscience globalement mais qui peuvent aussi, selon les besoins, être répartis entre les sous-secteurs listés ci-dessus.

1. ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES (sans répartition des frais de fonctionnement généraux)

		Activités socio-éducatives	
		Prévi 2025	Réalisé 2025
60400000	Achat prestations de services	34 112,18 €	36 466,06 €
60630000	Matériel activité / autres fournitures	400,00 €	941,18 €
60631000	Matériel Bureau MJC	- €	9,50 €
60680000	Alimentations pour activités	40,00 €	9,33 €
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	1 368,00 €	1 130,91 €
62310000	Annonces et insertions		10,00 €
62340000	Cadeaux	- €	20,00 €
62370000	Publications	690,00 €	630,00 €
62580000	Frais déplacement bénévoles	- €	657,28 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	160,00 €	- 368,00 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	728,10 €	684,55 €
64100000	Rémunérations du personnel	33 096,58 €	31 605,63 €
64500000	Cotisations sociales	7 795,94 €	7 752,58 €
64730000	Oeuvres sociales	480,00 €	677,40 €
64900000	Remboursements de charges de personnel	- 160,00 €	
65160000	Droits d'auteur (SACEM/SACD/SPRE)	- €	
65410000	Pertes sur créances irrécouvrables	330,00 €	
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	1 923,23 €	180,00 €
68110000	Dotations aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	- €	1 067,97 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges	1 140,00 €	
	TOTAL CHARGES	82 104,03 €	81 474,39 €
70600000	Participations famille	96 910,52 €	98 371,57 €
70710000	Vente de marchandises	60,00 €	36,00 €
70800000	Produits des activités annexes	250,00 €	347,00 €
70840000	Mise à dispo.du personn.factur	2 880,00 €	2 867,50 €
74200000	Subv.fonctionnement - Département	2 000,00 €	2 000,00 €
	TOTAL PRODUITS	102 100,52 €	103 622,07 €
	RESULTAT	19 996,49 €	22 147,68 €

2. CULTURE ET EVENEMENTIEL (sans répartition des frais de fonctionnement généraux)

Compte		Culture	
		Prévi 2025	Réalisé 2025
60400000	Achat prestations de services	630,00 €	366,88 €
60410000	Achat de prestation de services artistes	9 100,00 €	6 438,26 €
60630000	Matériel activité / autres fournitures	1 990,00 €	1 306,87 €
60631000	Matériel Bureau MJC	- €	188,40 €
60640000	Fournitures de bureau	- €	20,85 €
60680000	Alimentations pour activités	800,00 €	221,58 €
60700000	Achats de marchandises	1 480,00 €	1 663,28 €
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	- €	2,34 €
61350000	Locations mobilières	3 213,00 €	3 195,60 €
61351000	Locations de matériel	- €	401,00 €
61560000	Maintenance	- €	
61600000	Primes d'assurances	- €	120,75 €
62510000	Frais de déplacement salariés	- €	156,07 €
62570000	Frais de réunions, alimentation, boisson	- €	9,34 €
62571000	Frais de vernissage	30,00 €	8,52 €
62580000	Frais déplacement bénévoles	50,00 €	83,82 €
62810000	Adhésions, cotisations, licences sportif	- €	20,00 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	- €	- 151,57 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	89,02 €	95,75 €
64100000	Rémunérations du personnel	3 788,00 €	4 351,33 €
64110100	Salaire intervenant GUSO	2 500,00 €	3 676,56 €
64120000	Congés Payés	- €	263,99 €
64500000	Cotisations sociales	1 377,67 €	1 486,78 €
64581000	Prov. Charges / Congés payés	- €	96,92 €
64730000	Oeuvres sociales	- €	22,00 €
65160000	Droits d'auteur (SACEM/SACD/SPRE)	750,00 €	865,10 €
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	- €	797,84 €
68110000	Dotations aux amorts des immo corporelles et incorporelles	- €	31,68 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges	- €	148,12 €
	TOTAL CHARGES	25 797,69 €	25 888,06 €
70710000	Vente de marchandises	2 670,00 €	3 253,10 €
70800000	Produits des activités annexes	6 040,00 €	8 949,49 €
74120000	Subv. Mairie de Rives	10 000,00 €	10 250,00 €
74200000	Subv.fonctionnement - Departement	7 000,00 €	7 000,00 €
74210000	CAPV	500,00 €	500,00 €
75400000	Collectes et Dons	500,00 €	
77200000	Produits sur exerc.antérieurs	- €	997,85 €
	TOTAL PRODUITS	26 710,00 €	30 950,44 €
	RESULTAT	912,31 €	5 062,38 €

3. ALSH ENFANCE (périsco et extra-scolaire hors séjours et sans répartition des frais de fonctionnement généraux)

Compte		ALSH 03-11 Péri		ALSH 03-11 Extra	
		Prévi 2025	Réalisé 2025	Prévi 2025	Réalisé 2025
60400000	Achat prestations de services	1 000,00 €		780,00 €	198,00 €
60613000	Carburant	- €	84,40 €	- €	13,73 €
60630000	Matériel activité / autres fournitures	2 424,00 €	806,91 €	1 890,00 €	1 704,14 €
60631000	Matériel Bureau MJC	- €	310,00 €	- €	107,28 €
60640000	Fournitures de bureau	50,00 €		- €	89,36 €
60680000	Alimentations pour activités	6 870,00 €	5 597,48 €	14 600,00 €	15 245,98 €
60700000	Achats de marchandises	- €		- €	
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	551,80 €	1 293,40 €	992,56 €	2 098,82 €
61310000	Abonnement logiciel	- €	69,99 €		
61520000	Entret.& réparat./biens immos	- €	144,40 €	- €	212,46 €
61560000	Maintenance	118,19 €		176,90 €	
61600000	Primes d'assurances	582,42 €	597,78 €	682,22 €	879,10 €
62480000	Transports d'activités	100,00 €		538,00 €	343,20 €
62510000	Frais de déplacement salariés	120,00 €	79,01 €	80,00 €	2,41 €
62630000	Téléphone, internet	142,44 €	129,18 €	261,24 €	233,23 €
62660000	Boites postales	- €		- €	
62700000	Services bancaires & assimilés	82,10 €	77,55 €	123,75 €	116,87 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	100,00 €	- 227,35 €	- €	- 257,66 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	509,83 €	491,01 €	812,90 €	977,85 €
64100000	Rémunérations du personnel	21 694,89 €	19 215,47 €	34 591,31 €	36 759,79 €
64110100	Salaire intervenant GUSO	- €	599,99 €	600,00 €	
64112000	Salaire brut CEE	9 020,00 €	11 244,35 €	39 568,20 €	37 333,15 €
64120000	Congés Payés	- €	- 949,24 €	- €	813,57 €
64140000	Indemnités et avantages divers	- €		- €	
64500000	Cotisations sociales	6 455,64 €	6 192,62 €	13 780,87 €	14 052,55 €
64581000	Prov. Charges / Congés payés	- €	- 330,26 €	- €	247,27 €
64730000	Oeuvres sociales	382,50 €	482,27 €	260,30 €	422,93 €
64750000	Médecine du Travail, Pharmacie	87,00 €	19,20 €	274,00 €	19,20 €
64900000	Remboursements de charges de personnel	- 1 350,00 €	- 300,00 €	- 2 700,00 €	- 3 600,00 €
65160000	Droits d'auteur (SACEM/SACD/SPRE)	- €		- €	
65410000	Pertes sur créances irrécouvrables	330,00 €			
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	- €	1 091,57 €	- €	465,27 €
68110000	Dotations aux amorts des immo corporelles et incorporelles	1 879,96 €	1 470,32 €	2 473,63 €	2 187,40 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges	- €	582,93 €	822,85 €	869,30 €
	TOTAL CHARGES	51 150,77 €	48 772,98 €	110 608,72 €	111 535,20 €
70600000	Participations famille	25 765,74 €	26 721,86 €	54 013,65 €	52 431,59 €
70610000	Prestation service Caf	8 142,00 €	7 578,41 €	14 508,00 €	16 845,13 €
70610100	PS MSA ALPES DU NORD	- €	82,85 €		50,87 €
70612000	Compl. inclusif CAF	2 603,00 €	2 901,60 €	5 214,00 €	8 088,60 €
70625000	Participation CCAS Extérieur	857,43 €	362,71 €	2 673,80 €	1 913,57 €
70626000	CAF - CTG	2 905,67 €	716,16 €	5 936,60 €	7 401,96 €
70800000	Produits des activités annexes	120,00 €		- €	
74110000	Sub. Fonjep	1 349,95 €	1 134,49 €	1 776,25 €	1 492,75 €
74120000	Subv. Mairie de Rives	10 920,00 €	10 920,00 €	17 080,00 €	17 080,00 €
74130000	Subv. CCAS Rives	5 070,00 €	5 070,00 €	7 930,00 €	7 930,00 €
74700000	Quote-part des subventions d'invest.	598,40 €	598,40 €	880,00 €	880,00 €
75400000	Collectes et Dons	- €		538,00 €	550,00 €
75800000	Produits divers de gestion courante	- €	25,34 €	- €	271,52 €
77200000	Produits sur exerc.antérieurs	- €	4 839,58 €	- €	1 861,67 €
	TOTAL PRODUITS	58 332,19 €	60 951,40 €	110 550,30 €	116 797,66 €
	RESULTAT	7 181,42 €	12 178,42 €	- 58,42 €	5 262,46 €

4. ALSH JEUNESSE (hors séjours et sans répartition des frais de fonctionnement généraux)

Compte		ASLH 12-17	
		Prévi 2025	Réalisé 2025
60400000	Achat prestations de services	4 100,00 €	5 350,04 €
60613000	Carburant	500,00 €	776,33 €
60630000	Matériel activité / autres fournitures	1 075,00 €	1 198,16 €
60631000	Matériel Bureau MJC	- €	193,98 €
60640000	Fournitures de bureau	100,00 €	
60680000	Alimentations pour activités	570,00 €	1 319,94 €
60700000	Achats de marchandises	- €	
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	536,80 €	621,42 €
61310000	Abonnement logiciel	- €	57,46 €
61351000	Locations de matériel		3,99 €
61352000	Locations de véhicule	400,00 €	
61520000	Entret.& réparat./biens immos	- €	339,72 €
61560000	Maintenance	330,66 €	
61600000	Primes d'assurances	1 393,86 €	1 433,14 €
62480000	Transports d'activités	150,00 €	113,60 €
62510000	Frais de déplacement salariés	240,00 €	119,48 €
62630000	Téléphone, internet	237,36 €	235,37 €
62660000	Boîtes postales	- €	
62700000	Services bancaires & assimilés	198,20 €	218,39 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	200,00 €	- 540,12 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	1 272,05 €	1 157,24 €
64100000	Rémunérations du personnel	54 129,94 €	50 540,12 €
64120000	Congés Payés	- €	- 83,44 €
64140000	Indemnités et avantages divers	- €	280,19 €
64500000	Cotisations sociales	10 649,69 €	11 647,34 €
64581000	Prov. Charges / Congés payés	- €	- 49,66 €
64730000	Oeuvres sociales	345,80 €	422,40 €
64750000	Médecine du Travail, Pharmacie	421,90 €	140,57 €
64900000	Remboursements de charges de personnel	- 6 118,61 €	- 3 229,59 €
65410000	Pertes sur créances irrécouvrables	330,00 €	
65810000	Autres Charges de gestion courante	- €	1 343,94 €
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	- €	114,00 €
68110000	Dotations aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	3 957,81 €	3 437,33 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges	2 689,11 €	1 044,02 €
	TOTAL CHARGES	77 709,55 €	78 205,36 €
70600000	Participations famille	1 532,00 €	3 135,60 €
70610000	Prestation service Caf	7 360,00 €	11 244,74 €
70610100	PS MSA ALPES DU NORD		107,27 €
70612000	Compl. inclusif CAF	1 509,00 €	- €
70625000	Participation CCAS Extérieur	58,00 €	74,60 €
70626000	CAF - CTG	1 786,84 €	1 751,98 €
70800000	Produits des activités annexes	- €	215,00 €
74110000	Sub. Fonjep	2 842,00 €	2 388,40 €
74120000	Subv. Mairie de Rives	29 000,00 €	29 000,00 €
74130000	Subv. CCAS Rives	10 000,00 €	10 000,00 €
74140000	Sub. PS JEUNES Caf	7 947,03 €	6 959,94 €
74500000	Plan mercredi	- €	
74700000	Quote-part des subventions d'invest.	1 408,00 €	1 408,00 €
75600000	Adhésions Adhérents	770,00 €	556,00 €
75800000	Produits divers de gestion courante	- €	
77200000	Produits sur exerc.antérieurs	- €	1 560,32 €
	TOTAL PRODUITS	64 212,87 €	68 401,85 €
	RESULTAT	- 13 496,68 €	- 9 803,51 €

5. SEJOURS (enfance et jeunesse et sans répartition des frais de fonctionnement généraux)

Compte		Séjours Enfance		Séjours Ados	
		Prévi 2025	Réalisé 2025	Prévi 2025	Réalisé 2025
60400000	Achat prestations de services	1 570,00 €	564,00 €	5 556,24 €	6 811,50 €
60613000	Carburant	150,00 €	79,00 €	1 700,00 €	1 251,78 €
60630000	Matériel activité / autres fournitures	- €		- €	335,14 €
60680000	Alimentations pour activités	780,00 €	260,19 €	3 150,00 €	2 886,22 €
60700000	Achats de marchandises	- €		900,00 €	1 745,98 €
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	86,62 €	44,29 €	241,57 €	262,22 €
61320000	Réservation séjour	1 600,00 €	2 688,00 €	6 639,76 €	7 968,72 €
61352000	Locations de véhicule	700,00 €	402,00 €	4 294,00 €	4 576,40 €
61520000	Entret.& réparat./biens immos	- €	42,54 €	- €	138,48 €
61560000	Maintenance	32,34 €		130,89 €	
61600000	Primes d'assurances	158,80 €	175,82 €	422,23 €	457,13 €
62480000	Transports d'activités	- €		1 456,00 €	1 214,01 €
62510000	Frais de déplacement salariés	- €		- €	95,84 €
62571000	Frais de vernissage	- €		100,00 €	
62630000	Téléphone, internet	44,34 €	39,73 €	78,57 €	68,18 €
62660000	Boîtes postales	- €		- €	
62700000	Services bancaires & assimilés	21,75 €	20,51 €	58,40 €	55,13 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	- €	60,63 €	- €	60,63 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	147,31 €	116,30 €	368,47 €	357,60 €
64100000	Rémunérations du personnel	6 268,56 €	5 378,46 €	15 679,73 €	14 427,78 €
64110100	Salaire intervenant GUSO	- €		- €	
64112000	Salaire brut CEE	1 414,60 €	977,86 €	2 896,00 €	3 053,96 €
64120000	Congés Payés	- €	166,40 €	- €	268,70 €
64140000	Indemnités et avantages divers	- €		- €	144,34 €
64500000	Cotisations sociales	1 615,19 €	1 263,28 €	3 003,86 €	3 482,25 €
64581000	Prov. Charges / Congés payés	- €	52,52 €	- €	75,79 €
64730000	Oeuvres sociales	45,94 €	73,04 €	114,34 €	132,56 €
64750000	Médecine du Travail, Pharmacie	29,00 €		213,10 €	109,20 €
64900000	Remboursements de charges de personnel	- 450,00 €	- 550,00 €	- 1 725,76 €	- 1 322,47 €
65800000	Pénalités et autres charges				327,65 €
65810000	Autres Charges de gestion courante	- €		- €	601,86 €
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	- €	120,00 €	1 345,00 €	160,55 €
68110000	Dotations aux amortis des immo corporelles et incorporelles	395,78 €	386,54 €	1 187,34 €	1 557,03 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges	- €	162,16 €		194,96 €
	TOTAL CHARGES	14 610,22 €	12 402,01 €	47 809,75 €	51 377,86 €
70600000	Participations famille	6 395,00 €	4 605,00 €	11 340,00 €	11 437,00 €
70610000	Prestation service Caf	744,00 €		3 422,40 €	- €
70611000	Bons vacances ou autres	812,00 €	870,00 €	4 661,00 €	4 661,25 €
70612000	Compl. inclusif CAF	- €		1 000,00 €	
70625000	Participation CCAS Extérieur	- €		160,00 €	232,00 €
70626000	CAF - CTG	- €		- €	
70710000	Vente de marchandises	- €		500,00 €	4 037,15 €
70800000	Produits des activités annexes	- €		3 000,00 €	801,40 €
70840000	Mise à dispo.du personn.factur			- €	
74100000	Subv.de fonctionnement-ETAT	1 390,00 €	1 386,00 €	3 080,00 €	3 080,00 €
74110000	Sub. Fonjep	284,20 €	238,84 €	852,60 €	715,52 €
74120000	Subv. Mairie de Rives	1 890,00 €	1 890,00 €	5 110,00 €	5 110,00 €
74130000	Subv. CCAS Rives	1 890,00 €	1 890,00 €	5 110,00 €	5 110,00 €
74140000	Sub. PS JEUNES Caf	- €		2 729,57 €	3 585,42 €
74700000	Quote-part des subventions d'invest.	176,00 €	176,00 €	457,60 €	457,60 €
78900000	Report des ressources non util			4 406,00 €	4 406,75 €
	TOTAL PRODUITS	13 581,20 €	11 055,84 €	45 829,17 €	43 634,09 €
	RESULTAT	- 1 029,02 €	- 1 346,17 €	- 1 980,58 €	- 7 743,77 €

6. BAFA (sans répartition des frais de fonctionnement généraux)

Compte		BAFA	
		Prévi 2025	Réalisé 2025
60400000	Achat prestations de services	7 100,00 €	6 950,00 €
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	31,01 €	32,73 €
62610000	Affranchissements	- €	
62630000	Téléphone, internet	14,25 €	14,95 €
62660000	Boites postales	- €	
62700000	Services bancaires & assimilés	15,85 €	14,95 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	- €	- 181,88 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	103,91 €	101,10 €
64100000	Rémunérations du personnel	4 421,85 €	4 589,05 €
64120000	Congés Payés	- €	316,79 €
64140000	Indemnités et avantages divers	- €	
64500000	Cotisations sociales	1 575,13 €	1 550,96 €
64581000	Prov. Charges / Congés payés	- €	116,30 €
64730000	Oeuvres sociales	22,12 €	26,40 €
65810000	Autres Charges de gestion courante	- €	100,00 €
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	- €	
68110000	Dotations aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	- €	38,01 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges		177,74 €
	TOTAL CHARGES	13 284,12 €	13 847,10 €
70600000	Participations famille	5 500,00 €	5 060,00 €
70625000	Participation CCAS Extérieur	400,00 €	350,00 €
70626000	CAF - CTG	7 000,00 €	
70800000	Produits des activités annexes	- €	100,00 €
74120000	Subv. Mairie de Rives	1 000,00 €	1 000,00 €
77200000	Produits sur exerc.antérieurs	- €	
78900000	Report des ressources non util	4 000,00 €	4 000,00 €
	TOTAL PRODUITS	17 900,00 €	10 510,00 €
	RESULTAT	4 615,88 €	- 3 337,10 €

7. Frais de fonctionnement généraux

Compte		Frais structure	
		Prévi 2025	Réalisé 2025
60400000	Achat prestations de services	400,00 €	642,35 €
60630000	Matériel activité / autres fournitures	40,00 €	75,69 €
60631000	Matériel Bureau MJC	300,00 €	1 665,06 €
60640000	Fournitures de bureau	800,00 €	532,34 €
60680000	Alimentations pour activités	90,00 €	177,30 €
60700000	Achats de marchandises	- €	
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	820,80 €	831,87 €
61310000	Abonnement logiciel	- €	1 815,04 €
61560000	Maintenance	4 923,20 €	4 908,00 €
61600000	Primes d'assurances	6 812,57 €	6 812,57 €
62261000	Honoraire commissaire aux comptes	3 800,00 €	3 805,80 €
62310000	Annonces et insertions		
62340000	Cadeaux	100,00 €	20,00 €
62410000	Transports sur achats		38,16 €
62510000	Frais de déplacement salariés	80,00 €	137,17 €
62570000	Frais de réunions, alimentation, boisson	80,00 €	279,25 €
62610000	Affranchissements	400,00 €	453,83 €
62630000	Téléphone, internet	178,56 €	194,97 €
62660000	Boites postales	118,80 €	118,80 €
62700000	Services bancaires & assimilés	944,00 €	675,40 €
62810000	Adhésions, cotisations, licences sportif	1 627,00 €	1 850,00 €
62850000	Frais de conseil et Ass.Génale	90,00 €	192,91 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	1 800,00 €	1 978,90 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	5 000,00 €	1 786,91 €
64100000	Rémunérations du personnel	90 272,33 €	81 221,58 €
64120000	Congés Payés	- €	1 785,00 €
64140000	Indemnités et avantages divers	- €	
64500000	Cotisations sociales	29 542,71 €	24 291,53 €
64581000	Prov. Charges / Congés payés	- €	465,73 €
64730000	Oeuvres sociales	590,00 €	496,00 €
64750000	Médecine du Travail, Pharmacie	1 600,00 €	1 396,80 €
64900000	Remboursements de charges de personnel	- 1 800,00 €	
65810000	Autres Charges de gestion courante	100,00 €	1 017,68 €
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	- €	5,85 €
68110000	Dotations aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	1 500,00 €	920,05 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges	3 071,00 €	4 085,70 €
	TOTAL CHARGES	153 280,97 €	144 678,24 €
70800000	Produits des activités annexes	- €	9,00 €
74100000	Subv.de fonctionnement-ETAT	2 500,00 €	2 500,00 €
74120000	Subv. Mairie de Rives	95 000,00 €	95 000,00 €
75400000	Collectes et Dons	200,00 €	488,20 €
75600000	Adhésions Adhérents	12 589,00 €	12 963,00 €
75800000	Produits divers de gestion courante	- €	191,62 €
76810000	Intérêts des cptes financiers	2 445,83 €	3 170,15 €
	TOTAL PRODUITS	112 734,83 €	114 321,97 €
	RESULTAT	- 40 546,14 €	- 30 356,27 €

8. Les différents secteurs avec répartition des frais de fonctionnement généraux

L'affectation mathématique des frais de fonctionnement à chaque sous-secteur permet de calculer le coût de chacun.

Totaux par secteur avec répartition des frais de structure	Activités	Culture	ALSH 3-11 ans	Séjours	ASLH 12-17 ans	BAFA	Frais structure	TOTAL MJC
TOTAL CHARGES	109 307,89 €	34 732,01 €	215 073,10 €	85 568,52 €	104 922,09 €	18 577,58 €	- €	568 181,20 €
TOTAL PRODUITS	130 187,80 €	38 885,25 €	223 318,83 €	68 710,86 €	85 938,12 €	13 204,46 €	- €	560 245,32 €
RESULTAT	20 879,91 €	4 153,24 €	8 245,73 €	- 16 857,66 €	- 18 983,96 €	- 5 373,12 €	- €	- 7 935,88 €

Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

I. AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Il est proposé d'affecter le résultat 2025 au report à nouveau. Ainsi, le résultat déficitaire va venir diminuer le montant total « report à nouveau » dans le bilan comptable.



Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

J. QUITUS DONNER A LA PRESIDENTE ET A LA TRESORIERE

Le quitus est un vote de confiance de l'assemblée générale qui vise à valider la gestion de l'association faite par le président et le trésorier. Il s'agit à la MJC de libérer la présidente et la trésorière de leur gestion passée.



Vote : POUR à l'unanimité des présent-es ou représenté-es

K. MONTANT DES ADHESIONS 2026-2027

Pour rappel, les montants des adhésions à ce jour sont les suivants :

Le conseil d'administration proposé de conserver les tarifs actuels, tels que décidés en AG du 16 mai 2025.

	Rivois	Extérieurs
-18 ans	10 €	17 €
+ 18 ans	17 €	27 €
Famille	25 €	35 €

Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

L. QUESTIONNEMENT GENERAL SUR LES TARIFS

Dans un contexte financier préoccupant, où les licenciements économiques ne sont pas l'unique solution ; après avoir actionné le levier RH, l'enjeu : agir sur les ressources propres de la MJC et donc sur ses tarifs, en considérant chacun des secteurs tarifs :

1. MONTANT DES COTISATIONS AUX ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES (ACTIVITES REGULIERES) 2026-2027

Le Conseil d'Administration propose d'augmenter les tarifs des activités socio-éducatives pour la rentrée 2025-2026 de 2%.

Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

2. MONTANT DES TARIFS ALSH DES 3 FONTAINES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2026-2027

Le Conseil d'Administration propose d'augmenter les tarifs journaliers selon le tableau ci-après :

Tranche QF	Tarifs actuels	Proposition du CA du 21/04/26
0-381	4,50 €	5,00 €
382-550	7,00 €	7,00 €
551-686	10,30 €	12,00 €
687-838	13,50 €	15,00 €
839-938	15,00 €	16,00 €
939-1400	17,00 €	17,00 €
1401-1600	18,50 €	20,00 €
1601-2000	20,00 €	22,00 €
2001 et plus	21,50 €	24,00 €
Extérieur <686	19,50 €	21,50 €
Extérieur 687 à 1100	21,60 €	24,00 €
Extérieurs 1101 -1500	24,20 €	26,00 €
Extérieurs 1501-2000	25,20 €	28,00 €
Extérieurs > 2001	26,20 €	29,00 €

Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

3. MONTANT DES TARIFS ALSH 12-17 (POUR LES SORTIES « TYPE ») POUR LA RENTREE 2026-2027

Le Conseil d'Administration propose de conserver la cotisation du foyer à 10,00 euros et propose les évolutions suivantes selon les catégories de sorties, avec création de tranches supplémentaires et augmentation moyenne de 1 à 1,5 € par sortie :

Tarifs Sortie 1ère catégorie *				
	Rivois	Proposition	Exterieurs	Proposition
0-440	3,00 €	4,00 €	3,60 €	4,80 €
441-620	4,00 €	5,00 €	4,80 €	6,00 €
621-720	5,00 €	6,00 €	6,00 €	7,20 €
721-900	6,00 €	7,00 €	7,20 €	8,40 €
901-1100	7,00 €	8,00 €	8,40 €	9,60 €
1101-1250	8,00 €	9,00 €	9,60 €	10,80 €
1251-1499	9,00 €	10,00 €	10,80 €	12,00 €
1500-1699	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,20 €
1701+ 2000	11,00 €	12,00 €	13,20 €	14,40 €
2001 et +		13,00 €		15,60 €

Tarifs Sortie 2ème catégorie *				
	Rivois	Proposition	Exterieurs	Proposition
0-440	5,00 €	6,00 €	6,00 €	7,20 €
441-620	6,00 €	7,00 €	7,00 €	8,40 €
621-720	8,00 €	9,00 €	10,00 €	10,80 €
721-900	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
901-1100	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,40 €
1101-1250	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,60 €
1251-1499	13,00 €	14,00 €	16,00 €	16,80 €
1500-1699	15,00 €	16,00 €	18,00 €	19,20 €
1701+ 2000	17,00 €	18,00 €	20,00 €	21,60 €
2001 et +		20,00 €		24,00 €

Tarifs Sorties 3ème catégorie*				
	Rivois	Proposition	Exterieurs	Proposition
0-440	7,00 €	8,00 €	8,00 €	9,60 €
441-620	8,00 €	9,00 €	10,00 €	10,80 €
621-720	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,20 €
721-900	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,60 €
901-1100	14,00 €	15,00 €	17,00 €	18,00 €
1101-1250	16,00 €	17,00 €	19,00 €	20,40 €
1251-1499	18,00 €	19,00 €	20,00 €	22,80 €
1500-1699	20,00 €	21,00 €	24,00 €	25,20 €
1701+ 2000	22,00 €	23,00 €	25,00 €	27,60 €
2001 et +		25,00 €		30,00 €

Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

M. BUDGET PREVISIONNEL 2026

Compte	Libellé compte	TOTAL MJC		
		Prévi 2025	Réalisé 2025	Prévi 2026
60400000	Achat prestations de services	55 248,42 €	57 348,83 €	46 650,04 €
60410000	Achat de prestation de services artistes	9 100,00 €	6 438,26 €	9 500,00 €
60613000	Carburant	2 350,00 €	2 205,24 €	1 578,00 €
60630000	Matériel activité / autres fournitures	7 819,00 €	6 368,09 €	6 890,00 €
60631000	Matériel Bureau MJC	300,00 €	2 474,22 €	400,00 €
60640000	Fournitures de bureau	950,00 €	642,55 €	700,00 €
60680000	Alimentations pour activités	26 900,00 €	25 718,02 €	26 480,90 €
60700000	Achats de marchandises	2 380,00 €	3 409,26 €	3 180,00 €
61101000	Sous traitance Bulletins de salaire	4 629,15 €	6 318,00 €	4 766,06 €
61310000	Abonnement logiciel	- €	1 942,49 €	200,00 €
61320000	Réservation séjour	8 239,76 €	10 656,72 €	8 038,00 €
61350000	Locations mobilières	3 213,00 €	3 195,60 €	3 600,00 €
61351000	Locations de matériel	- €	404,99 €	100,00 €
61352000	Locations de véhicule	5 394,00 €	4 978,40 €	4 500,00 €
61520000	Entret.& réparat./biens immos	- €	877,60 €	104,36 €
61560000	Maintenance	5 712,17 €	4 908,00 €	5 888,48 €
61600000	Primes d'assurances	10 052,09 €	10 476,29 €	9 965,75 €
62261000	Honoraire commissaire aux comptes	3 800,00 €	3 805,80 €	3 800,00 €
62310000	Annonces et insertions	- €	10,00 €	- €
62340000	Cadeaux	100,00 €	40,00 €	70,00 €
62370000	Publications	690,00 €	630,00 €	700,00 €
62410000	Transports sur achats	- €	38,16 €	- €
62480000	Transports d'activités	2 244,00 €	1 670,81 €	5 438,00 €
62510000	Frais de déplacement salariés	520,00 €	589,98 €	200,00 €
62570000	Frais de réunions, alimentation, boisson	80,00 €	288,59 €	150,00 €
62571000	Frais de vernissage	130,00 €	8,52 €	30,00 €
62580000	Frais déplacement bénévoles	50,00 €	741,10 €	850,00 €
62610000	Affranchissements	400,00 €	453,83 €	280,00 €
62630000	Téléphone, internet	956,76 €	915,61 €	1 187,24 €
62660000	Boites postales	118,80 €	118,80 €	120,00 €
62700000	Services bancaires & assimilés	1 444,05 €	1 178,80 €	1 280,06 €
62810000	Adhésions, cotisations, licences sportiv	1 627,00 €	1 870,00 €	1 900,00 €
62850000	Frais de conseil et Ass.Génale	90,00 €	192,91 €	200,00 €
62860000	Frais de formation (péda & frais annexe)	2 260,00 €	131,06 €	200,00 €
63330000	Part.empl.format.profes.contin	9 031,60 €	5 768,31 €	2 627,16 €
64100000	Rémunérations du personnel	263 943,19 €	248 089,21 €	232 724,66 €
64110100	Salaire intervenant GUSO	3 100,00 €	4 276,55 €	4 500,00 €
64112000	Salaire brut CEE	52 898,80 €	52 609,32 €	65 355,40 €
64120000	Congés Payés	- €	2 581,77 €	- €
64140000	Indemnités et avantages divers	- €	424,53 €	- €
64500000	Cotisations sociales	75 796,70 €	71 719,89 €	73 750,91 €
64510000	Cotisations URSSAF	- €	- €	- €
64520000	Cotisation. Prévoyance HUMANIS	- €	- €	- €
64525000	Cotisation MUTUELLE ADREA	- €	- €	- €
64530000	Cotisations à Retraite AG2R la mondiale	- €	- €	- €
64540000	Cotisations Pole Emploi	- €	- €	- €
64581000	Prov. Charges / Congés payés	- €	674,61 €	- €
64730000	Oeuvres sociales	2 241,00 €	2 755,00 €	2 835,77 €
64750000	Médecine du Travail, Pharmacie	2 625,00 €	1 684,97 €	1 995,00 €
64900000	Remboursements de charges de personnel	- 14 304,37 €	- 9 002,06 €	- 4 166,01 €
65160000	Droits d'auteur (SACEM/SACD/SPRE)	750,00 €	865,10 €	900,00 €
65410000	Pertes sur créances irrécouvrables	990,00 €	- €	- €
65800000	Pénalités et autres charges	- €	327,65 €	- €
65810000	Autres Charges de gestion courante	100,00 €	3 063,48 €	- €
67200000	Charges sur exerc. antérieurs	3 268,23 €	2 935,08 €	- €
68110000	Dotations aux amorts des immo corporelles et incorporelles	11 394,52 €	11 096,33 €	8 748,84 €
68150000	Dot.aux prov.risques & charges	7 722,96 €	7 264,93 €	5 389,91 €
	TOTAL CHARGES	576 355,83 €	568 181,20 €	543 608,54 €

70600000	Participations famille	201 456,91 €	201 762,62 €	195 740,39 €
70610000	Prestation service Caf	34 176,40 €	35 668,28 €	35 536,40 €
70610100	PS MSA ALPES DU NORD	- €	240,99 €	- €
70611000	Bons vacances ou autres	5 473,00 €	5 531,25 €	4 870,00 €
70612000	Compl. inclusif CAF	10 326,00 €	10 990,20 €	9 695,00 €
70625000	Participation CCAS Extérieur	4 149,23 €	2 932,88 €	2 800,00 €
70626000	CAF - CTG	17 629,11 €	9 870,10 €	11 300,00 €
70710000	Vente de marchandises	3 230,00 €	7 326,25 €	5 985,00 €
70800000	Produits des activités annexes	9 410,00 €	10 421,89 €	8 200,00 €
70840000	Mise à dispo. du personn. factur	2 880,00 €	2 867,50 €	3 068,45 €
74100000	Subv. de fonctionnement-ETAT	6 970,00 €	6 966,00 €	- €
74110000	Sub. Fonjep	7 105,00 €	5 970,00 €	7 105,01 €
74120000	Subv. Mairie de Rives	170 000,00 €	170 250,00 €	170 000,00 €
74130000	Subv. CCAS Rives	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
74140000	Sub. PS JEUNES Caf	10 676,61 €	10 545,36 €	11 093,44 €
74200000	Subv. fonctionnement - Departement	9 000,00 €	9 000,00 €	5 500,00 €
74210000	CAPV	500,00 €	500,00 €	500,00 €
74500000	Plan mercredi	- €	- €	6 205,00 €
74700000	Quote-part des subventions d'invest.	3 520,00 €	3 520,00 €	2 112,00 €
75400000	Collectes et Dons	1 238,00 €	1 038,20 €	- €
75600000	Adhésions Adhérents	13 359,00 €	13 519,00 €	14 065,00 €
75800000	Produits divers de gestion courante	- €	488,48 €	1 408,00 €
76810000	Intérêts des cptes financiers	2 445,83 €	3 170,15 €	2 500,00 €
77200000	Produits sur exerc. antérieurs	- €	9 259,42 €	3 232,42 €
78900000	Report des ressources non util	8 406,00 €	8 406,75 €	- €
	TOTAL PRODUITS	551 951,09 €	560 245,32 €	530 916,11 €
	RESULTAT	- 24 404,74 €	- 7 935,88 €	- 12 692,43 €

N. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour information, les membres sortants en 2026, 2027 et 2028 :



Nom	Prénom	Année de sortie
DEROO	Jérôme	2026
FLETY	Pierre	2026
HAUTSON	Madeleine	2026
PINEAU	Jean-Louis	2026
SELLIER	Brigitte	2026
BREVIA	Nathalie	2027
CORDIER	Danielle	2027
SAULCE	Bernard	2027
CHABERT	Jean-Paul	2028
CHEVALIER	Aurélie	2028
DESSEAUX	Nadine	2028
DUNAND	Martine	2028
IDELON	Maryse	2028
MENGUAL	Nathalie	2028
TRAVEAUX	Marie-Anne	2028
VIGNOLO	Pierre	2029

Se représentent :

- Madeline HAUTSON
- Jérôme DEROO
- Jean-Louis PINEAU
- Brigitte SELLIER
- Pierre FLETY

A noter : Pierre VIGNOLO a été coopté en cours d'année 2026

Sont candidat-es :

- Eve SUZANNE
- Régine CAHUZAC
- Didier DUCOURTIOUX

Conformément aux statuts le nombre total de membres élus au Conseil d'Administration doit être compris entre 10 et 21. Le Conseil d'Administration a validé le principe de favoriser la représentativité de chaque type d'activité au sein du CA.

Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

Nom	Prénom	Année de sortie
DEROO	Jérôme	2026
FLETY	Pierre	2026
HAUTSON	Madeleine	2026
PINEAU	Jean-Louis	2026
SELLIER	Brigitte	2026
BREVIA	Nathalie	2027
CORDIER	Danielle	2027
SAULCE	Bernard	2027
CHABERT	Jean-Paul	2028
CHEVALIER	Aurélie	2028
DESSEAUX	Nadine	2028
DUNAND	Martine	2028
IDELON	Maryse	2028
MENGUAL	Nathalie	2028
TRAVEAUX	Marie-Anne	2028
CAHUZAC	Régine	2029
DUCCOURTIOUX	Didier	2029
SUZANNE	Eve	2029
VIGNOLO	Pierre	2029

O. AGREMENT DES MEMBRES ASSOCIES

Sont proposés à l'agrément de l'Assemblée Générale :

- L'école Libération
- L'association Rives Commerces

Vote : POUR à la majorité des présent-es ou représenté-es

II. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MJC POUR L'ANNEE 2025

Retrouvez le rapport en ligne : <https://mjc-rives.fr/wp-content/uploads/2026/10/Rapport-d-activites-2025-light.pdf>

P. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS VILLE/CCAS/MJC : DES QUESTIONNEMENTS ET DES INQUIETUDES SUR L'APRES 31/12/2026



L'année 2024 avait permis de finaliser le travail et d'aboutir à la signature de la nouvelle convention le 30 juin 2024.

2025 a été une première année « pleine » dans le cadre de cette convention d'objectifs et de moyens Ville/MJC/CCAS.

La logique de financement a donc évolué : avec le fléchage de la subvention par rapport à des projets et non plus pour un financement global du projet porté par la MJC, il a fallu mettre en œuvre une comptabilité analytique plus complexe que celle déjà existante ; au lieu de 5 secteurs, il a fallu repenser la comptabilisation et la ventilation de chaque recette et dépense sur 9 sous-secteurs pour répondre aux attentes de la ville tout en tenant compte des attentes de la CAF.



Quelle suite à donner aux actions portées par la MJC au service du territoire et des habitants ?
Quel soutien nécessaire pour permettre à la MJC de maintenir son action pour les habitants et le territoire ?

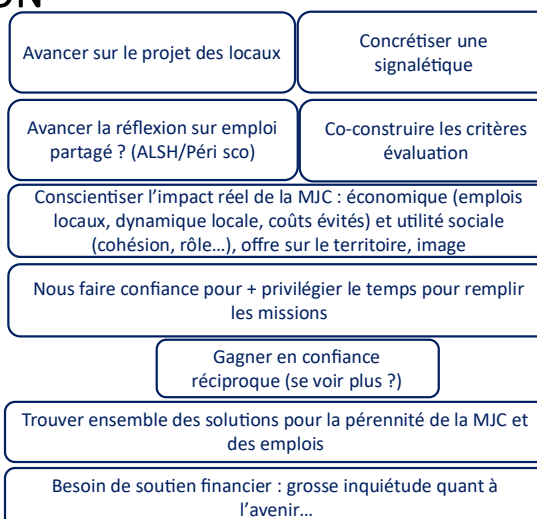
Un comité de pilotage (COPIL) d'évaluation a eu lieu en avril 2025, portant sur l'année 2024. Le travail de la MJC a été reconnu. Il fut question également de la situation financière inquiétante de la MJC avec la présentation de l'ensemble des actions menées et des choix opérés pour contribuer à assainir la situation ; et avec la démonstration d'une situation financière qui s'aggraverait dans les années à venir au regard des missions supplémentaires portées par la MJC et des hausses de charges (un coût de production des services en hausse). Le besoin d'un soutien de la ville nécessaire pour la pérennité des actions de la MJC a alors été exprimé par la MJC.

Les besoins de la MJC ont ainsi été présentés en avril 2025 :

2 BESOINS ET PROJECTION

PROJECTION ET BESOINS

Rappels des
besoins identifiés
en avril 2025



Un échange de courriers entre la ville et la MJC a eu lieu suite au conseil d'administration du 9 octobre 2025, durant lequel le représentant des salarié-es avait annoncé une possible grève si des solutions pour réussir à avoir les moyens de faire leur travail n'étaient pas trouvées. L'inquiétude des salarié-es pour leurs emplois a augmenté progressivement en 2025 et de manière exponentielle sur le dernier trimestre.

La MJC dans son courrier de réponse du 13 novembre 2025 à Monsieur le maire, a rappelé l'origine et l'intérêt de la création du poste de responsable enfance jeunesse et du développement de la quotité de travail du poste de comptable/RH. Elle a aussi renouvelé sa demande de soutien financier supplémentaire.

Pour retrouver le courrier réponse de la MJC : <https://mjc-rives.fr/wp-content/uploads/2026/05/MAT-2025-05-Courrier-reponse-MJC-suite-courrier-du-maire-du-15oct25.pdf>.

Le COPIL du 20 novembre 2025 a permis de montrer la qualité du travail de la MJC et l'atteinte des objectifs fixés dans la convention, sur l'année 2025. Mais il fut également, et évidemment, question de la situation financière de la MJC, au lendemain de la grève des salariés de la MJC.

Les objectifs du COPIL du 20 nov.

- 1 Présenter le bilan de l'année 2025 avec les éléments d'activité et financiers connus à ce jour
- 2 Aborder la situation financière MJC et la question des moyens

Constat partagé =
difficultés financières MJC

Enjeux Ville

Enjeux MJC

La question centrale est collective et doit être partagée = quelles marges de manœuvres/leviers pour pérenniser la MJC et ses missions d'intérêt général sur le territoire ?

La demande à la ville de Rives d'un soutien supplémentaire a été formulée par la MJC afin de sauver les emplois et de maintenir l'offre de services actuellement portée par l'association.

Mais lors du COPIL la ville n'a pas répondu positivement comme espéré par la MJC et a conseillé à la MJC de réduire son périmètre d'actions et donc de revoir les ressources humaines salariées à la baisse (licenciements) et d'augmenter ses tarifs afin de réussir à passer ce cap difficile.

MSE MJC : les réflexions sur ressources partenariales/subvention v

	Subvention ville
Contexte	Missions et charges MJC en hausse Poids MJC moins important dans les dépenses et recettes villes Enjeu de conserver les missions sur le territoire
Piste	Hausse de subvention de 40 000,00 €/an à compter de 2026 = 0,44% recettes Ville (réf. 2024) pour : Résorber le déficit et répondre en partie à la problématique du travail des mineurs (surcoût prévu 27 000) Indexation de la subvention sur taux de croissance de la valeur du point de la convention collective ECLAT (ou sur l'indice INSEE des services).
Spécificités	Logique de rétrocession sur résultat excédentaire.

La teneur du COPIL du 20 novembre 2025, les échanges de courriers entre la ville et la MJC et la nécessaire restructuration votée le 15 décembre 2025, renforcent l'inquiétude quant à la pérennité de l'association et impose de questionner ce que sera la position de la ville vis-à-vis de la MJC ; la convention d'objectifs et de moyens arrivant à terme au 31/12/2026. La question a été posée à la ville lors du CA du 21 avril 2026 : Monsieur le Maire a répondu que l'équipe municipale se mettant juste en place, il ne pouvait pas apporter de réponse à ce sujet à ce jour.

L'enjeu de renouer le dialogue est central. L'année 2026 devra permettre de le faire pour construire une suite qui fait sens pour le territoire et pour rassurer les administrateurs-rices et salarié-es de la MJC. Un non renouvellement de la convention pourrait conduire à un plan de licenciements d'envergure et à une remise en cause des actions menées par la MJC.

Q. LES DECISIONS MARQUANTES PRISES PAR LE CA EN 2025 (EN DEHORS DES DECISIONS HABITUELLES)

2025, une année difficile marquée par une décision inédite : celle d'une restructuration avec licenciements économiques.

Les grandes décisions de 2025 prises en Conseil d'Administration, au-delà des décisions ordinaires liées à la vie de l'association	Les incidences
1) Richesses Humaines	
Les administratrices-teurs élus ou représentant la ville confirment leur volonté de ne pas toucher aux postes salariés. Le travail doit être poursuivi en attendant le 1 ^{er} COPIL de suivi de la Convention	Des salariés rassurés, dans un premier temps.
Pas de remplacement entre le départ d'Isabelle et l'arrivée de Léa	Une surcharge de travail reportée sur Jean-Baptiste, Anne et Emma.
Suite au départ d'une animatrice jeunesse, recrutement de Léa	
Enjeu du travail des mineurs	Obligation de doubler l'embauche quand c'est un-e-mineur-e qui est recruté en CEE : impact financier et organisationnel conséquent pour l'ALSH 3-11ans.
Décision de licencier économiquement 1,5 postes	Stress pour les équipes restantes, projets déjà lancés et quotidien à assumer pour l'équipe donc surcharge car périmètre de l'activité pas encore restreint.
2) Modèle socio-économique	
Organisation d'un séminaire le 12 avril pour travailler en s'appuyant sur kit JEP Ambition du Fonjep	Une journée mobilisatrice et formatrice pour un groupe de 24 bénévoles/salarié-es.
Création d'un groupe de travail entre élus associatifs sur les pistes de diminutions des charges et augmentation des recettes	Des temps de travail et des pistes identifiées et mises en œuvre.
Travail en AG sur les pistes d'augmentation des tarifs	Décision collective pour une augmentation symbolique.
Report du vote du budget au Conseil d'administration de juin	Retravail et affinage du budget prévisionnel compte tenu des prévisions initiales catastrophiques.
Pas d'augmentation des tarifs ALSH en septembre	Volonté de ne pas impacter les familles fréquentant le centre de loisirs.
« Ça ne tient plus » : un mouvement apolitique, citoyen pour alerter sur la situation des associations en France	Une mobilisation des adhérents, intervenants, salarié-es, bénévoles administratifs autour de cette action nationale portée par les associations.
Demande officielle en Copil Ville-MJC d'une augmentation de la subvention	Réponse négative de la ville et dialogue rompu. Décision d'une restructuration avec licenciements économiques
Décision de restructurer pour diminuer la masse salariale	L'effet financier ne se verra pas immédiatement en 2026 et il s'agit à partir de septembre de réajuster le périmètre d'actions de la MJC. L'impact sur l'équipe restante est réel et une l'inquiétude collective s'est installée.
3) Vie statutaire de l'Association	
Proposition de modifier les statuts pour supprimer les obsolescences	Travail mené par deux administratrices pour proposer une nouvelle version des statuts plus conformes à la réalité de la vie de la MJC et à ses enjeux.
Proposition d'utiliser le procédé d'élection sans candidat pour élire le bureau	
Prolongation de la validité du Projet associatif	Eviter une surcharge de travail
Mise en retrait des administrateurs-rices candidat-es aux élections municipales	Sérénité des débats dans les CA jusqu'aux élections
4) Culture	
Décision de revenir au cœur de métier de la MJC	Programmation de soirées-débat autour de sujets sociétaux
Projet culturel rivois	Co-portage de la démarche Ville/MJC. Implication de la directrice dans la construction de la méthodologie, dans sa mise en œuvre et l'animation de la démarche.
Projet culturel Pays Voironnais	Participation de la MJC à tous les temps de travail et réflexions proposés par le Pays Voironnais